

ADMISSIONS BACHELOR MUSIQUES ACTUELLES

3 AU 7 AVRIL 2017

A GENERALITES

Délai d'inscription : 15 février 2017

Dossier d'admission : Le formulaire d'inscription et le dossier d'admission complets doivent être envoyés avec la vidéo.

Etapes du processus d'admission

1. Vidéo
2. Examen instrumental / vocal
3. Examen théorique
4. Test Impro-Songwriting

Décisions du jury

Chaque étape fait l'objet d'une décision d'un jury, dont l'appréciation n'est pas susceptible de recours. Une appréciation insuffisante est éliminatoire, avec pour conséquence la fin du processus d'admission pour le candidat concerné.

Finance d'inscription aux tests d'admission

La 1^{ère} étape du processus d'admission (examen de la vidéo) est gratuite.

En cas de décision positive pour la suite de la procédure, le candidat doit s'acquitter de la finance d'inscription de CHF 200.-, payable immédiatement conformément aux indications communiquées avec la décision positive. Les candidats n'ayant pas acquitté leur finance d'inscription ne seront pas admis à poursuivre les épreuves d'admission. Aucun remboursement ne peut être exigé en cas d'élimination au terme de la 1^{ère} journée d'épreuve.

B DEROULEMENT

EVALUATION SUR DOSSIER ET VIDEO

1. Vidéo « Mon Univers musical »

1.1 Conditions

Le candidat doit produire, avec son dossier d'admission, une vidéo de 3-5 minutes illustrant son univers musical. Cette vidéo n'est soumise à aucune exigence de forme et sera conçue de manière aussi créative que possible. L'objectif est de donner un aperçu du travail artistique individuel du candidat et contenir des extraits d'au moins deux prestations scéniques musicales – ou en privé - en solo ou avec un groupe. Des compositions originales sont recommandées.

Une qualité de type YouTube est suffisante, sous un format .mp4 et d'une taille maximale de 100MB. Elle sera rendue sur une clé USB ou au moyen d'un lien de téléchargement.

En sus de la vidéo, le candidat à la possibilité de remettre également un portfolio audio contenant quelques titres de sa composition, avec une indication de son rôle pour chaque titre.

1.2 Critères d'évaluation

- Niveau instrumental /vocal
- Niveau de « groove » (rythmique)
- Créativité et individualité de la présentation
- Expression artistique et potentiel pour suivre des hautes études en musique et devenir musicien professionnel
- Déclaration artistique de base (appréciation globale de la présentation)

1.3 Composition du jury

- Responsable du département Musiques Actuelles de l'HEMU
- Expert généraliste
- Professeur de l'instrument (y compris voix) concerné

1^{ère} journée d'examen

(uniquement si décision favorable du jury après évaluation de la vidéo et paiement de la finance d'inscription)

2. Examen instrumental / vocal

2.1 Composition du jury

- Responsable du département Musiques Actuelles de l'HEMU
- Expert généraliste
- Professeur de l'instrument (y compris voix) concerné

2.2 Arrivée et préparation

Le candidat est tenu de se présenter à l'HEMU **à l'heure** et au lieu indiqué sur la convocation reçue.

A son arrivée, le candidat reçoit une grille d'accords destinée à la seconde partie de l'examen « Jam » (voir ci-dessous). Il dispose de 20 minutes en loge, avant d'entrer sur scène, pour préparer un arrangement basique sur la base de cette grille.

2.3 Déroulement de l'examen

1^{ère} partie : accompagnée d'un groupe de musiciens engagés par l'HEMU (env. 15-20 minutes)

1. Performance : le candidat aura préparé au préalable deux titres de la liste publiée sur le site internet de l'HEMU (pages des musiques actuelles). Le jour de l'épreuve, il interprète avec le groupe le titre de son choix parmi les deux morceaux préparés ; sur demande du jury, il interprétera également le second.
2. Jam : sur la base de la grille d'accords reçue à son arrivée et des 20 minutes de préparation qu'il a eues, le candidat guide le groupe de musiciens, lui explique oralement son idée d'arrangement pour ensuite le jouer ensemble (pour les chanteurs : avec des paroles).
3. Improvisation : Le groupe joue une grille d'accords et le candidat doit s'intégrer d'oreille et jouer avec le groupe (avec paroles pour les chanteurs). Le groupe et le candidat changent de « groove » au signal du leader du groupe.

2^{ème} partie : en solo (env. 15 minutes d'interprétation et 15 minutes d'entretien)

4. Performance solo créative : le candidat interprète un titre de son choix en s'accompagnant lui-même d'un instrument (sans support audio CD, mp3 ou autre). Il peut interpréter une composition personnelle, un standard ou une improvisation.
5. Lecture à vue & exercices instrumentaux / vocaux divers (évaluation de niveau) : selon les exigences et demandes du jury, le candidat est soumis à une lecture à vue d'une composition avec mélodie sur partition et/ou à des exercices de cadences, d'accords, de gammes, d'arpèges, etc.
6. Présentation d'une composition personnelle (sur cd) par le candidat : le candidat explique l'enregistrement, la production de son titre, le concept de son morceau, son inspiration, etc. (un lecteur cd sera fourni).
7. Entretien de motivation

Matériel

- Chant :
Un microphone (*Shure SM 58*) est mis à disposition avec un pied de microphone et câble. Un microphone personnel est autorisé.
- Guitare:
Deux amplis de guitare (*Fender & Badcat*) sont mis à disposition.
Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.
- Batterie:
Un kit de batterie avec 3 toms, hi-hat, ride et une cymbale crash sont mis à disposition (*Mapex*).
Cymbales et caisse-claire personnelles sont autorisées.
- Basse:
Un ampli de basse (*Eden*) est mis à disposition.
Pédales d'effets, accordeur et câble ne sont pas fournis.
- Claviers:
Un piano à queue (*Steinway*) et un piano électrique (*Rhodes Suitcase*), boîtier DI, câble et pied de clavier sont mis à disposition
D'autres claviers ne sont pas fournis, mais sont autorisés.

2^{ème} journée d'examen

(uniquement sur convocation si décision favorable du jury après la 1^{ère} journée d'examen)

3. Examen théorique

3.1 Composition du jury

- Responsable du département Musiques Actuelles de l'HEMU
- Professeur de solfège-harmonie de l'HEMU

3.2 Evaluation théorique écrite

Harmonie, solfège, rythme

4. Test Impro-Songwriting

4.1 Composition du jury

- Responsable du département Musiques Actuelles de l'HEMU
- Expert généraliste

4.2 Déroulement

Les candidats sont répartis dans des groupes et disposent de 20 minutes pour improviser ensemble sur un thème donné et en faire une présentation.

4.3 Critères d'évaluation

- Capacité d'improvisation.